



**ACADÉMIE
DE BORDEAUX**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Secrétariat Général
Service inter-académique des Systèmes d'Information
Direction des Systèmes d'Information**

Affaire suivie par :
Jérôme RÉGNIER
**DSI – Direction des Systèmes
d'Information**
Mél : dsi@ac-bordeaux.fr
AMERANA : Demande "DÉCADE"

Bordeaux, le 22/10/2024

La rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine,
Rectrice de l'académie de Bordeaux
Chancelière des universités,

5, rue Joseph de Carayon-Latour CS 81499
33060 Bordeaux Cedex

à

Mesdames et messieurs les directeurs d'école publique
et privée de l'académie de Bordeaux,

s/c de mesdames et messieurs les IA DASEN

Objet : Recensement des référents et référentes dans les écoles – Application DÉCADE

La date d'observation pour le recensement des référents et référentes en établissement est prévue, cette année scolaire, **le 21 novembre 2024**. À cette fin, vous voudrez bien renseigner ou mettre à jour les données dans l'application DÉCADE avant cette date. La mise à jour des données peut se faire tout le long de l'année en cas de changements d'affectations dans votre établissement.

En ce qui vous concerne, le recensement porte sur les domaines suivants :

a) Alerte SMS - Coordonnées des responsables établissement en cas de crise

Dans le cadre du plan particulier de mise en sûreté face aux risques majeurs défini dans la circulaire n° 2015-205 du 25-11-2015, l'annuaire de crise mis en place dans l'académie de Bordeaux recense les coordonnées téléphoniques des chefs d'établissement, directeurs d'école ou leur représentant, référents en cas de crise majeure.

J'appelle tout particulièrement votre attention sur la nécessité de satisfaire à son actualisation, au regard des risques encourus par les établissements scolaires et des dispositions de prévention et de sécurité qui doivent être mises en œuvre dans tous les services publics.

Les données de cet annuaire doivent être mises à jour en cas de changement de personne ou de numéro de téléphone à la date d'observation. En cas de changement en cours d'année, les données devront être mises à jour, l'application restant accessible à tout moment.



Les coordonnées à saisir sont celles du directeur d'école. Le numéro de téléphone est celui d'une ligne professionnelle ou à défaut un numéro personnel. Dans ce cas, le directeur ou son représentant peut, dans l'application, autoriser les services académiques à utiliser son téléphone mobile personnel pour recevoir des alertes en cas d'exercice « risques majeurs » ou de « risques majeurs ».

En cas d'absence de directeur d'école, l'IEN de circonscription devra saisir les coordonnées de l'enseignant faisant fonction.

b) Tuteurs et tutrices de stagiaires (ne concerne que les écoles du privé)

Personnels recensés : enseignants susceptibles de devenir tuteurs d'enseignants stagiaires.

Seuls les personnels de direction accèdent à cette saisie.

L'application DÉCADE est accessible à l'adresse suivante :

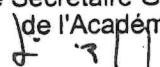
<https://portailrh.ac-bordeaux.fr/arena/> (Domaine enquête et pilotage/DECADE).

Vous vous authentifiez avec votre compte utilisateur et votre mot de passe de messagerie.

La saisie peut s'effectuer depuis n'importe quel poste.

Un guide d'utilisation est accessible dans l'application.

Les demandes d'assistance sont à formuler auprès de la plateforme AMÉRANA directement en ligne 24H/24 depuis le portail académique ARÉNA.

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
de l'Académie

Xavier LE GALL